



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2021-120

PUBLIÉ LE 9 JUIN 2021

Sommaire

74_DDFIP_Direction départementale des finances publiques de Haute-Savoie / Direction départementale des finances publiques de Haute-Savoie

74-2021-04-01-00013 - 74_DDFIP direction départementale des finances publiques / Pôle Etat et expertise fiscale / arrêté 2019-13 Procuration sous-seing privé de Gaëlle LE DOUJET DESPERTS, comptable public, responsable de la paierie départementale, à Cédric GIOVANNINI. (1 page)

Page 3

74-2021-04-01-00014 - 74_DDFIP direction départementale des finances publiques / Pôle Etat et expertise fiscale / arrêté 2019-13 Procuration sous-seing privé de Chantal ANDRIANAIVORAVELO, comptable public, responsable de la trésorerie de St Julien en Genevois, M Christophe LECUROUX. (1 page)

Page 5

74_DDFIP_Direction départementale des
finances publiques de Haute-Savoie

74-2021-04-01-00013

74_DDFIP direction départementale des finances
publiques / Pôle Etat et expertise fiscale / arrêté
2019-13 Procuration sous-seing privé de Gaelle LE
DOUJET DESPERTS, comptable public,
responsable de la paierie départementale, à
Cédric GIOVANNINI.

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

La soussignée **Gaëlle LE DOUJET DESPERTS**

Comptable de la PAIERIE DEPARTEMENTALE DE HAUTE-SAVOIE

Déclare :

Constituer pour son mandataire spécial et général

Cédric GIOVANNINI demeurant à

Lui donner pouvoir de gérer et administrer pour lui, en son nom,

la PAIERIE DEPARTEMENTALE DE HAUTE-SAVOIE

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les exercices, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Direction Départementale des Finances Publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des Agents de La Poste pour toute opération.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la **PAIERIE DEPARTEMENTALE DE HAUTE-SAVOIE**, entendant ainsi transmettre à **M. GIOVANNINI** tous les pouvoirs suffisants pour qu'ils puissent, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Il a notamment pouvoir :

- d'effectuer des déclarations de créances,
- d'agir en justice.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à ANNECY le jeudi 1^{er} avril 2021

Visa de la Direction Départementale des Finances Publiques
A Annecy, le

Le Directeur Départemental
des Finances Publiques

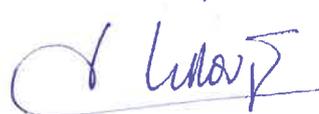
Par procuration
Pour le Directeur départemental des Finances publiques
L'Administrateur des Finances publiques
Directeur du pôle Etat et expertise fiscale

Marc MESA

Signature des mandataires



Signature du mandant (1)

Bon pour pouvoir


Ce document doit être adressé en 2 exemplaires originaux au service Comptabilité de la DDFIP pour enregistrement.
(1) Faire précéder la signature de la formule "Bon pour Pouvoir"

74_DDFIP_Direction départementale des
finances publiques de Haute-Savoie

74-2021-04-01-00014

74_DDFIP direction départementale des finances
publiques / Pôle Etat et expertise fiscale / arrêté
2019-13 Procuration sous-seing privé deChantal
ANDRIANAIVORAVELO, comptable public,
responsable de la trésorerie de St Julien en
Genevois, M Christophe LECUROUX.

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

*A donner par les Comptables des finances publiques
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents*

Je soussignée **Chantal ANDRIANAIVORAVELO**, comptable public, responsable de la Trésorerie de St Julien en Genevois,

Déclare :

Constituer pour son mandataire spécial et général **M. Christophe LECUROUX**, demeurant au 47, allée des peupliers – 74580 VIRY.

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour elle et en son nom, la **Trésorerie de St Julien en Genevois**.

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives et d'agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie de St Julien en Genevois. Entendant ainsi transmettre à M. Christophe LECUROUX, tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à St Julien en Genevois, le 01 avril Deux mille vingt et un.

- (1) La date en toutes lettres
- (2) Faire précéder la signature
Des mots : Bon pour pouvoir

SIGNATURE DU MANDATAIRE :



SIGNATURE DU MANDANT (2) :

Bon pour pouvoir

Vu pour accord, le,

**Le Directeur départemental des finances publiques,
Par procuration,**

Pour le Directeur départemental des Finances publiques

L'Administrateur des Finances publiques

Directeur du pôle Etat et expertise fiscale

Marc MESA



Chantal andriavoravelo